



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA RIVIÈRE-DU-NORD
VILLE DE SAINT-COLOMBAN

CERTIFICAT DE PUBLICATION

BUDGET 2024
RÈGLEMENTS 371-23, 372-23, 373-23, 374-23, 375-23, 376-26 ET
377-23

Je soussignée, Catherine Séguin, notaire et greffière de la Ville de Saint-Colomban, certifie sous mon serment d'office avoir publié le 22 décembre 2023 l'avis public ci-joint, en affichant une copie au bureau de la Ville et sur le site Internet de la Ville.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 22^e jour de décembre de l'an deux mille vingt-trois.

Catherine Séguin, notaire
Greffière
greffe@st-colomban.qc.ca



349, rue Labelle
Saint-Jérôme (Québec)
J7Z 5L2

Région des Laurentides

AVIS PUBLIC

RÈGLEMENTS NUMÉROS 371-23, 372-23, 373-23, 374-23, 375-23, 376-23 ET 377-23

Budget 2024

AVIS PUBLIC vous est par la présente donné par le soussigné, qu'à sa session ordinaire du 13 décembre 2023, le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Rivière-du-Nord a adopté les règlements numéros 371-23, 372-23, 373-23, 374-23, 375-23, 376-23 et 377-23 concernant les prévisions budgétaires pour l'année 2024 ainsi que la répartition des dépenses.

Les quotes-parts à chacune des municipalités-membres seront donc envoyées en conséquence dans les délais prévus.

Lesdits règlements sont disponibles au bureau de la MRC de La Rivière-du-Nord (349, rue Labelle à Saint-Jérôme) selon les heures d'ouverture et sur son site internet à l'adresse suivante : <http://mrcrdn.qc.ca> ainsi qu'au bureau de chacune de ses municipalités constituantes.

Ces règlements entreront en vigueur conformément à la loi.

DONNÉ À SAINT-JÉRÔME, ce 19^e jour de décembre 2023.

Guillaume Laurin-Taillefer, avocat
Directeur général et greffier-trésorier

Tél. : 450-436-9321
Télec. : 450-436-1977
www.mrcrdn.qc.ca